



SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE DE MONTRÉAL

Grand Aumônier :
MGR L'ARCHEVÊQUE DE MONTRÉAL

Conseil Général :

Président général : VICTOR MORIN, notaire.
1er vice-président : DR JOS. GAUVREAU.
2ème vice-président : V. E. BEAUPRÉ, professeur.
Secrétaire général : J.-B. LAGACÉ, professeur.
Secrétaire-adjoint : L'abbé J.-A.-M. BROUSSEAU.
Trésorier : JOS. HURTUBISE, courtier.
Directeurs : L'hon. L.-O. DAVID, MM. T. GAUTHIER, DR E.-P. LACHAPPELLE, U.-H. DANDURAND, VICTOR DORÉ, GUY VANIER, ARTHUR ST-PIERRE.

Commission Administrative du Monument National
(Relevant du Conseil) :

T. GAUTHIER, U.-H. DANDURAND,
DR W.-A. HUGUENIN, V. MORIN,
J. HURTUBISE.

Comptable de la Société et Administrateur du Monument National.

J.-P.-L. BÉRUBÉ.

Avocat de la Société :

ANTONIO PERRAULT.

Vérificateurs des comptes :

M.-L.-J. LACASSE, L. I. C., et H. VIAU, L. I. C.

CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE ET CAISSE DE REMBOURSEMENT

Conseil de Direction :

Le même que celui de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Comité de Régie

(Relevant du Conseil) :

Président : T. GAUTHIER.
V.-E. BEAUPRÉ, V. MORIN,
G. VANIER, J. HURTUBISE,
V. DORÉ, C. BRUCHÉSIL.

Comité des Placements

(Relevant du Conseil) :

Président : DR E.-P. LACHAPPELLE.
J. HURTUBISE, V. MORIN,
V.-E. BEAUPRÉ, J.-B. LAGACÉ.

Directeur du Recrutement :

J.-ARTHUR DUBÉ.

Inspecteurs Conférenciers :

J.-I. COUTURE, pour la région de Montréal.
EVANS GELLY, pour la région de Québec.

Comité de Surveillance

(Relevant des sociétaires de la Caisse) :

Président : A.-P. FRIGON.
A.-J. LAURENCE, J. HURTUBISE,
J.-A. MAUCOTEL, A. COMTE,
NAP. DEGUISE, ISIDORE CRÉPEAU,
A. VANIER, J.-A. BOUCHER,
L'abbé J.-D. MICHAUD, de Val Brillant.
W. TALBOT, de Saint-Georges-de-Beauce.
O. LANGLOIS, des Trois-Rivières.

Vérificateurs des Comptes :

M.-L.-J. LACASSE, L. I. C.
HENRI VIAU, L. I. C.

Avocat de la Caisse :

ANTONIO PERRAULT.

Administrateur général :

ARTHUR GAGNON.

CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

BILAN DU MOIS DE MARS 1915.

RECETTES :

Balance au 28 février 1915		\$32,765.39
Versements Classe "A"	\$ 3,973.00	
Versements Classe "B"	2,147.50	6,120.50
<hr/>		
Intérêt		4.48
Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaskaville, Intérêt.....	1,024.87	
Frères du Sacré-Coeur d'Arthabaskaville, Amortissement.....	4,755.67	5,780.54
<hr/>		
Paroisse Sainte-Philomène de Rosemont, Intérêt.....		975.45
Ville de la Côte Saint-Louis, Intérêt.....		450.00
<hr/>		
		\$46,096.36

DEBOURSES :

Commutations mensuelles		105.56
<hr/>		
Balance en Banques.....		45,990.80

CAPITAL INALIENABLE AU 31 MARS 1915 :

PRETS :

		<i>Report</i>	\$273,787.17
Comm. Sco. Côte S. Louis.....	\$20,000.00	Syndics Ecole Danville	6,087.56
Fr. Sacré-Coeur, Arthabaska...	15,741.79	Canton de Windsor	11,723.81
Paroisse Labelle	18,479.26	Comm. Sco. Longueuil	23,515.19
Canton Maniwaki	8,340.24	Par. T. S. Sacrement, Lachine.	20,000.00
Comm. Sco. Shawinigan.....	11,676.46	Mun. Asbestos	40,048.53
Ecoles séparées, Alfred, Ont...	1,200.00	Par. Saint-Stanislas	225,000.00
Ecoles séparées, Nepean, B.....	3,000.00	Société S. Jean-Bte, Montréal..	120,000.00
Mun. Jonquères	24,813.99	Village Riv. S. Pierre.....	75,000.00
Mun. Sturgeon Falls.....	29,190.86	Comm. Scol. Tétreaultville....	22,500.00
Mun. Sudbury, Ont.	12,391.98	Comm. Sco. St-Jean Berchmans.	67,500.00
Comm. Sco. Rigaud	6,247.20	Par. Ste-Philomène, Rosemont..	32,000.00
Canton Chicoutimi	740.02	Ville Laval des Rapides.....	39,018.00
Ville de Roberval	5,918.75	Mun. Ville de Rap. de l'Orignal.	10,000.00
Victoriaville	96,810.48	Intérêts accrus au 29 février..	23,971.38
2ème Div. Co. Lac St-Jean....	5,436.14	En Banques	45,990.80
Village Warwick	13,800.00		
			<hr/>
			\$1,036,142.44
<i>A reporter</i>	\$273,787.17		

ARTHUR GAGNON,
Administrateur.

Le Petit Canadien

ORGANE DE

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

ET DE

LA CAISSE NATIONALE D'ÉCONOMIE

Vol. 12. — No 4

MONTREAL, AVRIL 1915.

25 sous par an.

LA SOCIÉTÉ SAINT-JEAN-BAPTISTE

Ainsi que nous l'annoncions dans le dernier numéro du *Petit Canadien*, nous publions aujourd'hui le texte des résolutions votées par le Congrès Général au milieu du plus grand enthousiasme. Nous publions à la suite les réponses des personnages chargés de transmettre les résolutions :

“ Les délégués au Congrès de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ainsi que leurs officiers, réunis pour leur premier Congrès annuel, tiennent à exprimer les résolutions suivantes :

“ 10 Sujets fidèles de la Sainte-Eglise romaine, parlant au nom du peuple canadien-français qui lui fut toujours soumis, ils profitent de l'accession au trône pontifical de l'homme désigné par la Providence, Sa Sainteté Benoît XV, pour affirmer leur profond attachement à Sa personne et pour renouveler l'assurance de leur soumission entière aux enseignements dogmatiques moraux ou disciplinaires de leur Eglise, ainsi que leur résolution de collaborer toujours, dans la

sphère de leur influence, à l'exécution de ses volontés. ”.

“ 20 Sujets fidèles de la couronne d'Angleterre, reconnaissant de ce qu'elle a concédé la liberté de pratiquer leur droit, de parler leur langue et de maintenir leurs coutumes nationales, émus des maux que fait pleuvoir sur elle une guerre où elle a été forcément entraînée, ils redisent à leur Souverain, Sa Majesté Georges V, l'expression de leur inaltérable loyauté et forment le voeu de voir bientôt ses armées et celles de ses alliés remporter un triomphe complet, pour que s'établisse enfin, parmi les nations de l'Europe, le règne de la justice et de la paix. ”

“ 30 Se souvenant chaque jour davantage de leur ancienne mère-patrie, la France, heureux de ce que l'esprit de justice de l'Angleterre leur reconnaît le droit de lui demeurer unis par l'étude et l'emploi de sa langue, attristés des désastres que la guerre actuelle multiplie dans ses plaines autrefois habitées par leurs frères, mais réjouis de ce que la présence de l'ennemi commun ait rétabli l'accord entre ses fils, ils souhaitent que, victorieuse

de ses adversaires, elle retrouve, avec la paix au dedans pour y développer les incomparables ressources de son génie, le calme au dehors, pour continuer à procurer au monde le bienfait de sa culture et de sa civilisation ”.

“ 40 Au souvenir de la France, leur mère, ils unissent celui de la Belgique, le pays des soldats héroïques et du roi magnanime, auquel les rattachent la communauté d'aspirations et la similitude des langues, et ils désirent que sur son sol bientôt libéré, elle se reprenne à édifier des oeuvres intellectuelles, économiques et sociales, supérieures si possible à celles qui jusqu'à ce jour, avaient fait l'admiration du monde entier. ”.

“ 50 Profondément convaincus que la paix de leur pays subsistera à la seule condition, pour les différentes races, de respecter mutuellement leurs droits, convaincus aussi que la séparation opérée par les frontières politiques entre eux et leurs nationaux des autres provinces ou des autres pays ne leur interdit pas de sympathiser avec leurs frères quand les droits de ceux-ci sont lésés; ils expriment le voeu que la situation faite aux Canadiens-français de l'Ontario, soit bientôt résolue, conformément à la justice naturelle, à l'équité, aux droits politiques et à la saine pédagogie.

“ Ils souhaitent en même temps que leurs compatriotes du Maine voient bientôt disparaître le régime de suspicion auquel ils sont soumis, et puissent conserver le caractère national aussi nécessaire au maintien de leur foi qu'il est compatible avec la saine mentalité de citoyens américains ”.

Ottawa, le 3 avril 1915.

Monsieur le Secrétaire,

J'accuse réception de votre lettre, en date du 1er courant.

Je me ferai un devoir et un plaisir de transmettre à l'Eminentissime Secrétaire d'Etat de Sa Sainteté la résolution adoptée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, pour offrir l'hommage de son dévouement au Très Saint-Père Benoît XV, à l'occasion de son élévation au trône de Pierre.

Recevez, Monsieur le Secrétaire, l'expression de mes sentiments bien dévoués en Notre-Seigneur.

(Signé) P. F. STAGNI, O. S. M.,
Archev. d'Aquila., Del. Ap.

Ottawa, 6 avril 1915.

Monsieur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 1er courant, avec laquelle vous transmettez copie de la résolution adoptée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, lors de son Congrès annuel, le 11 mars 1915. Cette résolution sera immédiatement transmise à sa destination.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) THOMAS MULVEY,
Sous-Secrétaire d'Etat.

Montréal, 2 avril 1915.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la lettre en date d'hier me

communiquant le texte de la résolution adoptée au congrès annuel de la Société Saint-Jean-Baptiste. Suivant votre désir, je le transmets à mon gouvernement et je tiens dès maintenant à vous remercier des vœux et des sentiments de bon souvenir et d'affection exprimés ainsi à l'égard de la France.

Agrérez, Monsieur le Président, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le Consul Général,

(Signé) C. BONIN.

Montréal, le 30 avril 1915.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre du 1er avril dernier contenant une résolution adoptée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, lors de son Congrès annuel du 11 mars 1915.

Veuillez avoir l'obligeance, Monsieur le Secrétaire de remercier vivement Messieurs les délégués de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, ainsi que Messieurs leurs officiers, de la délicate attention qu'ils ont eue d'associer au souvenir de leur mère-patrie, celui de notre chère Belgique, qui a préféré endurer les terribles maux d'une guerre, faite par les Allemands d'une manière atroce et barbare, plutôt que de forfaire à l'honneur. Veuillez assurer également ces Messieurs, que Nous leur réciproquons de grand coeur, pour la partie envahie de la France, les vœux qu'ils veulent bien former pour notre malheureux pays.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Secrétaire, la réciprocité de mes hommages respectueux.

(Signé) CLARENCE I. DE SOLA,
Consul de Belgique.

Ottawa, 19 avril 1915.

Monsieur le Secrétaire,

On vient de me remettre la résolution adoptée au Congrès annuel de votre Société.

Bien qu'en retard, permettez-moi d'accuser réception de cette résolution et de vous prier d'agréer nos plus sincères remerciements.

A l'occasion de ce généreux geste de tous vos membres et de vos officiers, laissez-moi vous exprimer au nom de l'Association, les sentiments d'admiration et de vive gratitude de tous les Canadiens-français d'Ontario pour les consolants encouragements dont vous les gratifiez.

Veillez agréer, Monsieur l'Abbé, l'hommage de mes respectueux sentiments.

Votre très reconnaissant,

(Signé) ALEX. GRENON,
Secrétaire.

L'HON. SENATEUR LANDRY,

A la présidence de l'Association Canadienne-Française d'Education de l'Ontario.

Tous les patriotes se sont réjouis, quand les journaux ont annoncé la bonne nouvelle de l'élection de l'Honorable Sénateur Landry à la présidence de l'Association Canadienne-Française d'Education de l'Ontario. Le Conseil Général de la Société s'est empressé d'adresser ses félicitations au nouveau Président, et celui-ci a bien voulu en exprimer sa reconnaissance !

Montréal, 22 avril 1915.

L'Honorable Sénateur P. Landry,
Ottawa, Ont.

Monsieur le Sénateur,

Permettez à la vieille Société nationale, la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, de vous dire avec quelle joie elle a appris que vous aviez accepté la présidence de " l'Association Canadienne-française d'Education d'Ontario ". Comme elle a eu l'occasion de le prouver à maintes reprises, notre Société porte un intérêt immense à la défense et au maintien des écoles bilingues de l'Ontario, elle y voit à bon droit la sauvegarde de notre langue et de notre foi. Dans les circonstances actuelles, la vaillante Association d'Education a un rôle très-ardu à remplir, et nous nous réjouissons qu'elle ait placé à sa tête un homme dont le patriotisme, le courage, la prudence et la compétence sont connus dans le Canada tout entier. Nous vous félicitons donc, Monsieur le Sénateur, d'avoir bien voulu accepter cette tâche si difficile, et de tout cœur nous vous souhaitons de conduire votre Association et nos compatriotes Ontariens à une victoire qui sera d'autant plus glorieuse qu'elle aura coûté de longs et durs efforts.

*Le Conseil de la Société
Saint-Jean-Baptiste de Montréal,*

Par J. A. M. BROUSSEAU, ptre,
Secrétaire.

Québec, 24 avril 1915.

Cher Monsieur,

Je reçois avec un sensible plaisir les félicitations ue vent bien m'adres-

ser votre vieille Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal. Votre lettre m'apporte la conviction que vous réalisez le rôle très ardu, que j'ai à remplir dans les circonstances actuelles. Je nourris le ferme espoir que ma tâche sera facilitée par le patriotisme de tous ceux qui veulent avec nous le triomphe d'une cause pour laquelle nous combattons avec tant d'ardeur. S'il est une force sur laquelle je puis m'appuyer dans l'accomplissement de mon devoir, c'est bien celle que peut donner la vaillante association dont vous êtes le secrétaire.

Je vous renouvelle mes remerciements les plus sincères et vous prie d'accepter l'assurance de ma toute profonde considération.

Votre tout dévoué,

(Signé) P. LANDRY.

LES TIMBRES DE GUERRE

Rédigés en français.

Comme l'on devait s'y attendre, le Conseil Général de la Société Saint-Jean-Baptiste s'est fait un devoir de joindre ses protestations à tant d'autres qui s'élèvent des quatre coins du Canada français contre l'anomalie des timbres de guerre portant exclusivement une inscription anglaise. Voici le texte de la lettre adressée à ce sujet à l'Honorable Ministre des Postes et la réponse de ce dernier :

Montréal, 22 avril 1915.

L'Honorable T. C. Casgrain,
Ministre des Postes,
Ottawa, Ont.

Monsieur le Ministre,

Nous croyons nous faire les interprètes non-seulement de toute notre nombreuse Société nationale, mais aussi de tous nos compatriotes Canadiens-français, en vous exprimant notre regret de ce que les timbres de guerre mis en circulation depuis le 15 courant ne portent aucune inscription française. Puisque notre langue française est reconnue par la Constitution du pays, et puisque les Canadiens-français portent loyalement leur part du fardeau imposé par la guerre, il n'est que juste que leur langue figure sur les timbres qui proclament ce fardeau. Nous vous prions donc instamment de vouloir bien remédier au grief mentionné, et nous ne cesserons de réitérer notre demande jusqu'à ce que justice soit rendue.

*Le Conseil de la Société
Saint-Jean-Baptiste, de Montréal,*

Par J. A. M. BROUSSEAU, ptre,
Secrétaire.

Ottawa, 23 avril 1915.

Monsieur,

J'ai reçu instructions de vous accuser la réception de votre lettre du 22 avril, dans laquelle vous demandez que les timbres de guerre portent une inscription française.

En réponse, je dois vous dire, que l'on a pris note de votre demande.

Je suis, Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé) A. W. TROOP,
Secrétaire.

MINISTÈRE DES POSTES

Ottawa, le 20 avril 1915.

Loi Postale du Canada

D'après la loi des Postes, articles 65 et 66, le Ministre des Postes a le privilège exclusif de recevoir, de recueillir, de transporter et de distribuer les lettres dans l'intérieur du Canada.

Les factures et les comptes, dans des enveloppes ouvertes ou fermées, aussi bien que les circulaires et les autres imprimés renfermés dans des enveloppes cachetées, ou prêts à être cachetées, sont des " lettres " selon le sens de la loi des postes.

D'après l'article 136 de la loi des Postes, il est imposé une amende de \$20.00 pour chaque lettre transportée illégalement.

L'on a attiré l'attention du Département des Postes sur le fait que quelques maisons de commerce, désirant éviter le paiement de la taxe de guerre qui est venue en force le 15 avril, se proposent de faire des arrangements pour la distribution de comptes, factures, circulaires, etc., autrement que par la poste, en contravention à la loi des postes, et avis est, par le présent donné que le Ministère des Postes a l'intention d'insister pour que la loi soit rigoureusement observée et, dans aucunes circonstances, il ne permettra à personne d'éviter le paiement de la taxe d'une cent qui a été imposée pour les fins de guerre.

Toutes les lettres transmises, reçues, recueillies, expédiées ou distribuées en contravention à la loi des Postes, seront saisies et l'on prendra immédiatement les mesures nécessaires afin de poursuivre le délinquant dans tous les cas où la loi des postes, aura été violée.

MINISTÈRE DES POSTES

Ottawa, Canada.

Avis à la Presse.

Le Ministère des Postes ayant donné avis, il y a une semaine ou deux, relativement à la loi sur le revenu de la guerre, que toutes les lettres et toutes les cartes postales déposées à la poste en Canada pour être distribuées en Canada, aux Etats-Unis ou au Mexique, et les lettres déposées en Canada pour être distribuées dans le Royaume-Uni et dans les possessions britanniques en général, ou partout où le tarif de deux cents s'applique, en outre de l'affranchissement ordinaire doivent porter un timbre d'un centin comme taxe de guerre, et le public a été également averti qu'il serait préférable que cette taxe de guerre fût acquittée au moyen d'un timbre marqué *War Tax*; mais que si l'on ne pouvait se procurer un timbre semblable la taxe pourrait être payée au moyen d'un timbre poste ordinaire d'un cent. Le Département donne un nouvel avis à l'effet que l'on peut se servir de timbres-poste pour payer la taxe de guerre sur les chèques de banque, les lettres de change, les billets promissoires les mandats d'express, les médecines brevetées, la parfumerie, les vins ou le champagne, aussi bien que sur les lettres et les cartes postales, les bons de poste et les mandats de poste. L'on a l'intention de donner des facilités pour le paiement de cette taxe dans les parties du pays où l'on peut difficilement se procurer des timbres d'accise. En vue du fait que l'on peut obtenir des timbres-poste à tous les endroits, dans tout le pays, et surtout dans beaucoup d'endroits où il n'y a pas de percepteur du Revenu de l'Intérieur et où

l'on ne peut obtenir des timbres du Revenu de l'Intérieur; c'est un avantage distinct pour le public et sans aucun doute l'on s'en prévaudra.

**LA CAISSE NATIONALE
D'ECONOMIE**

La CAISSE a en mains plusieurs milliers de piastres qu'elle pourrait placer dans la Province, soit aux Diverses Municipalités, aux Commissions Scolaires ou aux Fabriques de Paroisses au taux d'intérêt du Marché Monétaire. Les personnes intéressées qui ont besoin de ces fonds, pourront s'adresser au soussigné qui soumettra la question au Comité des Placements de la Caisse.

ARTHUR GAGNON,

Administrateur de la C. N. d'E.

ECHOS DES SECTIONS

Saint-Charles, N. B. — Le travail de recrutement que nous avons entrepris dans le Nouveau-Brunswick, a donné de magnifiques résultats. La Section de Saint-Charles n'a pas voulu rester en arrière et c'est pourquoi après un travail de quelques jours, 25 nouveaux membres ont été inscrits. Le travail dans ces paroisses a été fait par Monsieur Alexis Côté et je n'ai que des félicitations à lui faire.

Roberval. — Cette section vient de nouveau de se mettre en évidence puisque dans l'espace de quelques jours il a été recruté par Monsieur Tel. Tessier, un bon nombre de membres. Bravo !

Saint-Félicien. — Avant peu, cette section sera pour la Caisse Nationale d'Economie, une des plus belles, un travail des mieux suivis se fait actuellement, et le résultat que rapportera Monsieur Choquette, dans son travail, sera magnifique.

L'Islet. — Une conférence donnée par Monsieur Evans Gelly dans cette paroisse suivie d'un travail de recrutement par Monsieur J. L. Poirier nous donne à espérer que cette section sera avant peu une de nos plus nombreuses en membres.

Sainte-Ursule de Maskinongé. — C'est pour nous un plaisir autant qu'un devoir de remercier Monsieur Edouard Paquin, percepteur de notre Caisse Nationale dans cette paroisse, pour l'aide puissante et si généreusement donnée à notre organisateur Monsieur Fortunat Côté. Si dans l'espace de quelques jours 30 nouveaux membres se sont inscrits nous les devons à ces travailleurs sincères.

Saint-David d'Yamaska. — Si quelquefois nous ressentons une certaine contrariété en travaillant à faire connaître l'oeuvre de la Caisse Nationale, elle disparaît complètement lorsque nous rencontrons sur notre chemin des paroisses comme St-David d'Yamaska. Le travail si bien préparé par notre percepteur Monsieur le docteur Paquin, ne pouvait faire autrement que de porter ses fruits, et les 54 membres recrutés sont pour nous une conviction que cette section, sous le contrôle généreux de Monsieur Paquin, sera toujours pour la Caisse une des plus belles. J'ajouterai à ceci mes félicitations à Monsieur D. Buisson, qui a fait le travail et je remercie sincèrement tous ceux qui ont contribué à ce résultat.

Sainte-Rose. — Il me fait plaisir d'enregistrer le beau succès qui vient d'obtenir Monsieur Albert Thinel en visitant cette paroisse. Une conférence donnée par Monsieur Couture, fut annoncée par Monsieur le Curé, aussi les paroissiens après avoir écouté bien attentivement les explications fournies par notre Inspecteur s'inscrivirent-ils en grand nombre. Le résultat obtenu par notre organisateur démontre une fois de plus qu'on ne réussit qu'autant qu'on fait tout le travail nécessaire.

J.-A. DUBÉ,

Directeur du recrutement.

VIENT DE PARAITRE :

BON LANGAGE, par l'abbé Blanchard. Dictionnaire de 320 pages, suivi d'exercices, ayant pour but de corriger les expressions vicieuses, de rendre le langage plus précis, d'enrichir le vocabulaire, de faire connaître et de répandre beaucoup d'élégants idiotismes, de combattre l'anglicisme par le gallicisme, etc. Prix: 30 sous (cents). — Franco: 37 sous.

FACON DE PROCEDER

Accoter. — **S'accoter** sur le coude : s'accouder; **s'accoter** sur le dos: s'adosser; son père **l'accote** (le protège, est son garant); son petit frère **l'accote** (lui tient tête, le serre de près, est son émule, va de pair avec lui); **accote** (appuie) la barrière; **accoter** (étançonner) un mur, un édifice.

Palette. — Visière (d'un casque); tablette (de chocolat); rotule (du genou); fèves en cosses, et non **en palettes**; pain et non **palette** de savon. On dit aussi: savonnette.

Palotte. — Lourd, gourde, empesé, gauche, maladroit, ayant la grâce d'un éléphant qui piétine des violettes.

Pamphlet. — Sens français: court écrit satirique et malicieux; sens anglais: brochure, brochurette, plaquette quelconque. Ne pas confondre.

C'est le complément de "**En Garde** et **En Français**. Tout est par ordre alphabétique. On y trouvera des modèles d'annonces bilingues et une grande quantité de termes commerciaux

que l'auteur a recueillis en Europe. En classe, les élèves en retireront un merveilleux profit. Le commentaire en est facile et agréable. Aux journalistes et aux traducteurs, il sera d'un grand service. A l'occasion il peut servir de dictionnaire de synonymes. Les termes français de la balle au camp, du gouret (**hockey**), de l'automobilisme, du canotage, de l'exercice militaire etc., y sont insérés.

Ouvrage très portatif malgré ses 320 pages, ce volume plait à l'œil par sa forme et sa couverture en deux couleurs. Ce serait faire acte de patriotisme que de le distribuer comme récompense à la fin de l'année scolaire, et, à ce titre, on peut l'obtenir à très bas prix en le demandant par quantité.

On peut se procurer le **Dictionnaire de Bon Langage**, ainsi que **En Garde!** et **En Français**, en s'adressant aux libraires ou à l'auteur, l'abbé Etienne Blanchard, Presbytère Saint-Jacques, 331, Sainte-Catherine-Est, Montréal, P. Q.

LA THESE

DU " CATHOLIC RECORD "

Le *Catholic Record*, 24 avril 1915, prétend que, dans la crise scolaire actuelle, nous pouvons et nous devons nous soumettre purement et simplement aux mesures du gouvernement sans avoir à craindre d'ailleurs pour nos droits ou nos intérêts en matière d'éducation.

La question du français, en Ontario, dit-il, n'est pas une question de religion, mais uniquement une question de langue.

Il y a là-dessous un fâcheux malentendu, habilement exploité par nos ennemis.

Lors même que la question bilingue serait une pure question de langage et de nationalité, sans aucun rapport avec la religion, les droits naturels et constitutionnels du français en Ontario resteraient incontestables et solidement prouvés. Un homme de loi, comme un simple citoyen, un Canadien français libre-penseur, ou même protestant, peut parfaitement faire abstraction du point de vue religieux, pour revendiquer les droits du français dans cette province.

La question bilingue n'est pas une question religieuse: en ce sens qu'elle concerne un article du *Credo*; ni en ce sens qu'elle concerne l'existence même ou la nature de l'Eglise Catholique: ni en ce sens qu'elle concerne, au moins directement, la foi des autres nationalités. Mais elle est certainement une question de sauvegarde pour la foi des Canadiens-français, pris dans l'ensemble. Après les preuves qui ont été données de cette confirmation, il est puéril et ridicule de la nier sans discussion.

Indirectement, la question bilingue est une question religieuse, parce que l'Eglise catholique s'est toujours fait un devoir de respecter les droits des différents peuples à leur langue, et aux moyens efficaces de la conserver.

Et, soit dit en passant, pourquoi cet acharnement de nos adversaires, contre ce seul côté de la question ?

Serait-ce pas hasard, pour en faire oublier les autres points de vue ?

* * *

Le *Catholic Record* dit encore en substance : " Au lieu de combattre ainsi, comme deux partis extrêmes, les Canadiens français et les Orangistes devraient bien se souvenir qu'ils ont déjà été unis sur des questions politiques, qu'ils vivent côte à côte, dans un pays de liberté (*in a free country*) ; que dans les tranchées, en France, Catholiques et Protestants combattent et meurent côte à côte *for the principles equally dear to both* ; que l'autre jour, en Irlande, sur la même estrade, des catholiques, des protestants, des prêtres catholiques, des pasteurs protestants, des ministres presbytériens et un prêtre belge étaient réunis pour acclamer les *Irish Fusillers*, ce qui est un signe avant-coureur des jours meilleurs — évidemment pour la paix et l'union. "

Certes, voilà une perspective encourageante. Le Canada est un *pays de liberté* : donc les Canadiens français, à l'égal de tous les citoyens de langue anglaise, ou de religion protestante, doivent y trouver la garantie et la protection de leurs droits.

D'autre part, ils sont prêts à s'unir à tous leurs concitoyens, Anglais protestants, Orangistes, Irlandais catholiques, etc., pour faire du Canada un pays de progrès et de large liberté, en un mot pour tous les intérêts communs.

Le *Catholic Record* a posé là des principes qui, en toute logique, conduisent directement aux droits de la langue française dans tout le Canada (*free country*). Mais suivons son argumentation.

La barrière qui sépare les Canadiens français du Québec, du reste du continent, c'est leur langage (le français.). Pour l'union, il faut qu'ils abaissent la barrière, par le fait même ils seront libres — puisqu'ils n'au-

ront plus de barrière — et sur le même pied que leurs concitoyens de langue anglaise. Voyez, par exemple, les Irlandais et les Orangistes de ce pays. (C'est tout à fait notre avis, mais dès qu'un Canadien français le leur dit, ils entrent en furie.).

Récapitulations : Nous sommes dans un pays libre où différentes nationalités et différentes religions vivent côte à côte. A quelles conditions sera garantie et sauvegardée la paix avec la liberté de tous ?

Sans doute, par le respect mutuel des droits de tous. Mais alors, pourquoi refuser aux Canadiens français le droit de faire élever leurs enfants dans leur langue maternelle ? A moins peut-être qu'on abaisse les barrières qui séparent ou distinguent les nationalités ; ce serait certainement un signe des temps.

Dans ce cas, pourquoi ne pas baisser toutes les barrières, celles de la religion, comme celles de la nationalité ou du langage ? Quelles barrières doivent rester debout ? Sur ce point le *Catholic Record* est d'une incohérence phénoménale.

Pourtant l'article ajoute que l'éducation suffit pour conserver la foi même, il affirme carrément que la foi catholique a plus de chance d'être intelligente et vigoureuse dans un milieu protestant que dans un milieu catholique.

C'est là, dira-t-on, une affirmation monstrueuse !

Que voulez-vous que l'on y fasse ? c'est écrit en toutes lettres.

L'éducation ne suppose-t-elle donc pas un milieu, un langage, des traditions, des moyens de préservation et de sauvegarde, de même nature que les principes qu'elle travaille à inculquer ? L'éducation suffit-elle, par exemple,

pour empêcher les effets désastreux des mariages mixtes, ou des mauvaises fréquentations ? L'influence du milieu serait-elle devenue opposée à la nature du milieu lui-même ? Nos catholiques seraient-ils donc plus éclairés, plus convaincus et plus fermes dans leur foi, par la vertu du contact avec un milieu protestant, dans lequel, pour avoir la paix, ils doivent dissimuler leurs convictions ? A force de s'adapter à un milieu protestant ou indifférent, ne finiront-ils pas nécessairement par perdre la consistance catholique ? La nature humaine aurait-elle donc changé nos lois fondamentales dans les colonnes du *Catholic Record* ?

SAMUEL M. GENEST.

(*Le Droit*, 20 avril 1915.)

ENCORE

LE " CATHOLIC RECORD "

Le grand argument en faveur de la thèse du *Catholic Record* repose sur l'article 26 de l'Acte des écoles séparées. "The Roman Catholic Separate Schools — shall be subject also to such regulations as may be imposed from time to time by the Council of Public Instruction for Upper Canada. "

Supposons que le Ministère de l'Instruction publique, s'appuyant sur ce texte, ait rendu toutes les écoles séparées bilingues, ou imposant le français aux enfants de langue anglaise. Messieurs les Irlandais, auriez-vous dit que le Ministère était dans son plein droit, et que vous n'auriez qu'une

chose à faire: vous soumettre purement et simplement? En quoi le texte de l'article 26 vous eût-il permis de faire ou de dire le contraire ?

Faut-il donc rappeler à ces Messieurs qui se posent pourtant en éducateurs éclairés du peuple, qu'au-dessus d'un texte de loi, il y a la constitution et la loi naturelle qui doivent servir de base à toutes les lois positives, de tous les partis, de tous les ministères, et de tous les gouvernements ?

Comme ses deux confrères, le troisième argument du *Catholic Record* tombe à pic.

Cette observation étant faite, passons à l'examen de la situation scolaire.

Le Règlement XVII était présenté à la Commission scolaire d'Ottawa, composée, sans doute, de Canadiens français et d'Irlandais catholiques, mais ne constituant qu'un corps légal — ce qu'il ne faut pas oublier.

Or, à l'examen, la Commission Scolaire, comme assemblée délibérante, jugea que le dit Règlement était injuste à l'égard des Canadiens français, et refusa de le signer ou de le mettre en vigueur.

Naturellement, cela créait pour la Commission une attitude tendue vis-à-vis du gouvernement. C'était un inconvénient. Mais, supposons, comme tout à l'heure, que le gouvernement ait voulu rendre bilingues toutes les écoles séparées et que la Commission scolaire ait refusé de s'y soumettre : l'inconvénient eût été le même. Il y a toujours quelque inconvénient à s'opposer à la force pour défendre le droit. Mais il y en a un plus grave : c'est d'abandonner les droits sans résistance.

Quoi qu'il en soit, il se produisit une scission dans la Commission scolaire. La minorité — six sur dix-huit — voulut constituer une commission complètement distincte. Mais les Canadiens français ne pouvaient pas avoir en leur faveur, une nouvelle catégorie d'écoles séparées avec une organisation scolaire qui leur fût propre, c'eût été effectivement les jeter par-dessus bord. — Les Irlandais séparatistes appellent cela : chercher une protection pour eux, auprès du gouvernement contre les vexations des Canadiens français.

Naturellement la majorité refusa la séparation dans telles conditions.

* * *

Le Règlement XVII, outre qu'il est une méconnaissance évidente des droits du français, en Ontario, était encore, à un autre point de vue, un produit hybride. Et voici comment :

Le gouvernement d'Ontario ne reconnaît en principes qu'une seule catégorie d'écoles séparées. Si le Règlement XVII avait un sens, ou bien, il reconnaissait en fait une nouvelle école séparée, en faveur des Canadiens français, ce qui était contre ses intentions, ou bien il établissait une nouvelle législation applicable à toutes les écoles dépendant de la Commission scolaire, une aux yeux du gouvernement.

C'est ce que la majorité fit remarquer aux séparatistes pour leur faire comprendre que le fameux règlement était opposé non seulement aux droits des Canadiens français, mais encore aux intérêts des Irlandais catholiques.

Ils ne voulurent rien entendre et prirent alors la trop célèbre injonction qui paralyse le fonctionnement de toutes les écoles séparées d'Ottawa.

Dernièrement, nous avons présenté au Comité Irlandais un projet de séparation équitable et avantageux pour les deux parties. Or ce projet, ils l'ont refusé d'une manière très sommaire.

Il ne nous appartient pas d'apprécier la décision du juge Lennox, puisque la Commission scolaire s'est pourvue en appel devant une autorité supérieure et qu'elle en attend le jugement.

Nous en avons assez dit pour montrer que si la situation scolaire est embrouillée, alors qu'elle était si claire, et qu'elle aurait pu être résolue facilement, à la satisfaction de tous, la faute en est surtout à ces Messieurs qui auraient eu tant de raisons, sinon de nous appuyer, au moins de se taire.

Messieurs les dissidents, nous ne pouvons pas vous empêcher de continuer votre campagne néfaste et scandaleuse. Mais, nous pouvons bien le constater avec le public intelligent : si vos manifestes font beaucoup de bruit, c'est à la façon des grosses caisses, parce qu'ils renferment beaucoup de vide.

Sans doute, l'avenir peut nous réserver d'autres surprises, mais jusqu'ici, il semble bien, qu'en fait d'incohérence et d'illogisme, l'article auquel nous répondons, tient le *Record*.

SAMUEL M. GENEST.

(*Le Droit*, 30 avril 1915.)

SECTIONS ET NOMS DES PERCEPTEURS

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
Abbotsford	Damase Frégeau	Dunham	Nap. Ménard
Adamsville	Orifuge Audette	Dupuy Corner, N. B.	Chs D.-Hébert
Alexandria	Arcade Méloche	East Angus	Rév. J. A. R. Plamondon
Amqui	Henri Blouin	Eastman	Ovila Ledoux
Ancienne Lorette	Pierre Jobin	Farnham	Joseph Johnson
Angers	Geo. Chartrand	Edmundston, N. B.	A. P. Labbie
Acon Vale	Joseph Beaugrand	Embrun, Ont.	V. D. Dupuis
Asbestos Mines	Dr Chs Amiot	Ferme Neuve	J. Albert Thinel
Arthabaskville	F. X. Lemieux, N. P.	Fort Coulonge	W. H. Gauthier, M. D.
Ascot Corner		Fournierville	Mme Art. Bissonnette
Baker Brook, N. B.	F. X. Cyr	Fortierville	Alp. Laquerre
Balmoral	Honoré Diotte	Fort Kent, Co. Aroostook	M. J. Albert
Batiscan	F. G. L'Heureux	Fraserville	L. E. A. Parrot, M. D.
Beauceville	Elizé Lemieux	Frenchville	Denis B. Martin
Beauharnois	J. M. Marchand	Garthby	Adjudor Lepage
Beaupré	Art. Tremblay, N. P.	Gaspé	Elie Bérubé
Bedford	Jos. Jarest	Gentilly	J. Ls Baril
Béliciel	Tancrède Lafontaine	Glen Robertson	Mme J.-L.-M. Ménard
Berthierville	Th. Gervais, M. D.	Gracefield	Alex. Lafrèrre
Béancourt	A. A. Leduc	Granby	H. Paré
Black Lake	J. N. Campeau	Grand'Anse, N. B.	Frédéric Terriault
Blazard Valley, Ont.	Joseph Larocque	Grand Falls, N. B.	J. B. Powers
Bonaventure	Martial Gauvreau	Grande Rivière	Paul Stibre
Boucherville	J. A. Demers, M. D.	Grand'Mère	J. C. Ricard, M. D.
Bouctouche, N. B.	Georges Michaud	Gronclins	G. T. Hamelin
Bonfield	L. A. Lévesque	Guigues	N. Guidice
Bourget, Ont.	A. J. Boudreau	Hammer, Ont.	J.-Bénonie Robert
Brompton Falls	J. A. Allard, M. D.	Ham Nord	Luc Juneau
Brownsburg	Rév. V. Bouchard	Hartwell	H. Lucas
Buckingham	J. A. R. Lemay	Hawkesbury, Ont.	J. D. Landriault
Cap de la Madeleine	Sévère Rocheleau	Hébertville	A. P. Hudon
Cap Santé	J. Q. Fafard	Hébertville Station	Jos. Giguère
Cap St-Ignace	Thos Guimond	Hébertville Village	Théo. Girard
Carleton	Louis Bujold	Hemmingford	Ovila Lacasse
Caraquet	Alex. J. Albert	Henryville	Arcade Coupal
Casselman	J. A. Charlebois	Hochelaga	Wilfrid Desjardins
Causapsal	Joseph Bouchard	Howick	Adrien Beaudin
Cedar Hall	Geo. Paradis	Huberdeau	Rodrigue Latour
Chambly Bassin	H. D. Hébert	Hudson	J. A. Séguin
Chambly Canton	S. E. Duclou	Hull	A. I. Telmosse, M. V.
Chambord, Lac St-Jean	J. T. Fortin	Hull	M. Brodeur
Champlain	Chs B. Hamelin	Huntingdon	J. Omer Michaud
Chandler	J. E. Langlois	Iberville	J. A. Sylvestre
Chapleau	Odilon Beaudry, M. D.	Ile au Calumet	Rév. J. O. Beaudry
Charlemagne	Ernest Labelle	Ile-aux-Noix	N. A. Hébert, M. D.
Charlebourg	J. P. Lefebvre	Ile du Pas	Pierre Dandaneau
Charlo, Co. Restigouche, N.B.	D. Lepage	Ile Perrot	Raoul Daoust
Chartierville	Evariste Bisson	Immaculée-Conception	J. C. Paquin
Châteauguay	Z. E. Marchand, M. D.	Inkerman, Co. Gloucester	Hyac. Haché
Chateau Richer	Edouard Vézina	Joliette	Romuald Racette
Chaudière Mill	Eusèbe Bégin	Jonquière	Chs J. B. Fortin
Chicmsford	J. Ed. Charbonneau, M. D.	Kingsey Falls	Philippe Pelletier
Chicoutimi	A. Béchard	Kingscy French Village	F. Lebel
Clair, N. B.	Th. Paillard	Knowlton	L. L. Ledoux
Clarence Creek	F. W. Fortier	Labelle	P. E. Forget
Clarenceville	Oscar St-Jean	L'Acadie	J. Bte Brault
Coaticook	Hospice Dumont	Lac à la Tortue	J. A. Tremblay
Compton	Bernard Mercier	Lac au Saumon	Sylvio Roch
Contrecoeur	A. E. Lamoureux	Lachenale	Philius Mathieu
Cookshire	Arthur Laprise	Lachine	R. Dubreuil
Côteau du Lac	A. Dumesnil	Lacolle	H. Gaudreau, M. D.
Côteau Landing	S. Brunet	La DuKantaye	J. H. Furois
Côteau Station	Robert Smith	Lamèque, Co. Gloucester	Jos. S. Noel
Côte des Neiges	Alph. Boileau	L'Ange Gardien	Ernest Forest
Cummings Bridge	Hector Richer	L'Annonciation	Jos. Boileau
Curran	Rév. Jules Lortie	L'Anse aux Gascons	Simon Chapados
Dalhousie	Mathias Comeau	L'Avenir	J. P. Charpentier
Danville	J. A. Boivin	Laneraie	J. S. Ferland, M. D.
Daveluyville	Ernest Brière	La Baie du Febvre.	L. R. Lefebvre
Deschambault	J. A. P. Lord, M. D.	La Conception	J. O. Bessette
D'Israéli	J. O. Bérubé	Lac à la Croix	Adclair Lemay
Dorval	Benj. St-Aubin	Lac aux Ecorces	J. A. Lortie
Drummondville	Chs Manseau	Lac Baker, N. B.	Alfred M. Nadeau
Duck Lake	Léon Robert	La Patrie	Majorique Bourret

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
La Présentation	Jos. Meunier
Lafontaine	Majorice Beaudoin
Laprairie	Joseph Brissou
L'Ascension	N. C. Léonard
L'Assomption	H. Prud'homme
Laurierville	Nap. Normand
Lauzon, Co. Lévis	Talm. Lavergne
Lavaltrie	J. O. Martineau
La Visitation	Ernest Proulx
Leclercville	J. E. P. Parrot
Lemieux Station	Jos. Letendre
L'Épiphanie	J. A. Baisebois
Le Précieux Sang	Moise Gauthier
Les Cèdres	J. O. Leroux, M ^r . D. Léon Robert
Leask, Sask.	Géo. Matte
Les Écureuils	H. O. Roy, N. P.
Les Saules, Qué.	Alph. Dion, M. D.
L'Islet	Raoul Daoust.
L'Île Perrot	C. Eug. Michaud
L'Isle Verte	Victor Mainville
Longueuil	E. Laoust
L'Orignal	J. A. Laverdière
Lorrainville	S. Bernard, N. P.
Lothbière	M. M. Côté
Louisville	Ach. St-Pierre
Lowell, Mass., E.-U.	Alp. Girard
Magog	J. A. Guay
Manchester, N. H.	Anastase Roy
Maniwaki	A. J. Babin
Maria	Chs E. Préfontaine
Mariéville	G. A. Dugal
Masson	J. O. Lebel, N. P.
Matane	Mathilda Emond
Mille Vaches	S. Martineau
Moneerf	F. A. Richard, M.D.
Moncton, N. B.	Sylvio St-Onge
Mont-Carmel	Alb. Papineau
Montebello	Jos. Ern. Lavioie, M.D.
Mont Joli	Emile Lauzon
Mont Laurier	Réal Lavergne
Montmagny	J. W. St-Pierre
Montmouncy	Adolphe Provost
Moose Creek, Ont.	Rév. J. Z. Lambert
Nasbs Creek	Alex. Richardson
Napierville	J. L. Morency
Neuville	J. O. Courchesne, N. P.
Nicolet	Horm. Lefebvre
Nominiguez	Mlle Angéla Hébert
Normandin	Alf. Décarie
Notre-Dame-de-Grâce	Pierre Toupin
N-Dame de l'Am	Lionel Matte
N-D. des Anzes	W. Lauzon
N-D. de la Paix	H. Fontaine
N-D. de Pierreville	Aimé Benoit
N-D. du Bon-Conseil	J. M. Proulx
North Stukely	Chs Tourigny
N-D.-de-Lourdes	Le-Etienne St-Pierre
N-D. du Portage	Amédée Mercier
N-D. du Rosaire	J. D. Desrochers
N-D. d'Issoudin	Régis Boileau
N-D. de la Salette	C. F. Beaulieu, N. P.
N-D. du Lac	Herminie St-Louis
N-D. du Laus	Alph. Cossette
N-D. du Mont-Carmel	Oslas Tétrault
N-D. de Richelieu	Rodolphe Bédard
N-D. de Stanbridge	Adolphe Chéné
Oka	L. A. Rousseau, N. P.
Ormstown	Olivier Clément
Papineauville	Jos. Fortin
Paquetville	Em. Paris
Parisville	J. Emile Lévesque
Paspébiac	J. D. Boisvert
Péribonka	Théodule Ray
Petit Rocher, N. B.	Will. Desjardins
Plantagenet	Narcisse Bilodeau
Pike River	Josephat Guindon
Plaisance	L. H. Grenier
Plessisville	Gustave Cormier
Pointe aux Trembles	

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
Pointe Claire	G. D. Parent
Pointe du Lac	Ovila Dugré
Pointe Gatineau	O. Robitaille
Pont Maskinongé	Norb. Paquin
Pont Rouge	Eug. Galarneau
Port Daniel	Rév. J. P. Cry
Portneuf	Mme Salomon Germain
Pricéville	Ph. Lafrance
Québec	P. Lamontagne
Racine	D. Choinière
Rawdon	Rév. Art. Richard
Repentigny	J. O. Beaudoin
Richelieu	Joseph Vantour
Rigaud	J. McMillan
Rimouski	I. Asselin
Ripon	A. A. Aubry, M. D.
Rivière à Pierre	Wilbrod Moisan
Rivière Beaudette	F. Langlois
Rivière Joseph	Les Lévesque
Rivière Ouelle	Jos. Laboissonnière
Rivière Trois-Pistoles	Emile Leclerc
Roberval	Georges Audet
Robertville, N. B.	Rév. W. E. Sormany
Rockland	H. Gauthier
Rogersville, N. B.	Francis J. Poirier
Rougemont	Emile Paquette
Roxton Falls	Tél. Beauchemin
Roxton Pond	H. Monty
Sabrevois	Rév. C. A. Guillet
Sacré-Coeur	Jos. Emile Bélanger
Sandy Bay	Israël Michaud
Sault aux Récollets	L. Cardinal
Sarsfield	Hector Bélisle
Shawinigan Falls	Louis Bertrand
Sayabec Station	Jos. Pineau
Shédiac	Dr A. Sormany
Sherrington	Césaire Gagné
Sherbrooke	A. O. Bégin, N. P.
Shippagan, Co. Gloucester	Théo. F. Goguen
Sorel	J. F. R. Latraverse
South Durham	E. H. Préfontaine, M.D.
South Indian	Pierre Gagné
Stanfold	L. E. Nadeau
Stoke Centre	F. J. Bédard, M.D.
Stornoway	Rév. L. Boubier
Sturgeon Falls, Ont.	J. C. E. Gagné
St-Adèle de Terrebonne	J. A. Beauchamp
St-Adolphe	Alphonse Maribeau
St-Adolphe Dudswell	Ernest Gagné
St-Adrien d'Irlande	J. A. Mercier
St-Adrien de Ham	Rév. J. A. Lemay
St-Agapit	Gaudiose Demers
St-Agathe	L. A. Dumont
St-Aimé	Norbret Lamoureux
St-Agathe des Monts	C. D. Godon
St-Albert, Ont.	Jos. Turpin
St-Alban	C. I. Douville
St-Alexandre d'Iberville	J. E. Boivin, N.P.
St-Alexis d'Avignon	Joseph Arseneault
St-Alexis de Montcalm	Alb. Magnan
St-Alexis des Monts	Alf. Picard
St-Alexandre de Kam.	Mlle Herm. Bérubé
St-Alphonse de Caplain	Théod. Lavioie
St-Alphonse de Chicoutimi et Bagotville	P.-E. Tremblay
St-Alphonse de Joliette	T. Gaudet
St-Ambroise de Kildare	J. F. Goyet
St-Anaclet	Zabulon Côté
St-Anastasia	J. Frank Bisson
St-André Avellin	J. M. Robert
St-André d'Argentueil	T. Raymond
St-André de Kamouraska	Arm. Martin
St-Angèle de Laval	J. Ed. Coulombe
St-Angèle de Monnoir	A. Ménard
St-Ancet	Eusèbe Genier
St-Anne de la Pérade	Emile Trudel
St-Anne de la Pocat.	Les A. Dupuis, N.P.
St-Anne de Madawaska, N. B.	E. E. Martin
St-André de Madawaska, N. B.	Rév. Eloi Martin

Sections et bureaux
de perceptions.Noms des
percepteurs.

St-Anges, Co. Beauce	Agénor St-Hilaire
St-Anne-des-Plaines	Joseph Alary
St-Anne de Prescott	Rév. Jos. Coderre
St-Anne-de-Stukely	Wilfrid Poulin
St-Anselme	J. Ed. Migneault
St-Antoine, Riv. R.	A. Désaulniers, N.P.
St-Antoine Abbé	Joseph Lussier
St-Antoine de Tilly	Phil. Normand
St-Antoinin	Alex. April
St-Appolinaire	Jos. Croteau
St-Armand	J. H. Brault
St-Arsène	Naz. Lebel
St-Aubert, Co. L'Islet	Alfred Robichaud
St-Augustin	J. E. Rochon
St-Augustin	E. D. Descarreaux, M. D.
St-Barnabé, de St-Hyacinthe	Rémi Cloutier.
St-Barnabé, Co. St-Maurice.	A. A. Gélinas, N.P.
St-Barthélemi	Avila Rouleau
St-Basile de Portneuf	Gédéon Matte
St-Basile le Grand	Malo Lapalme
St-Basile, N. B.	L. A. Soucy
St-Béatrice	Jos. Brisson
St-Benoît, Beauce	P. Z. Cloutier
St-Benoît, Co. Deux-Montagnes	Dr Joseph Pagé
St-Bernard de Lacolle	Victor Girard
St-Blaise	Tancrède Morin
St-Blandine	Alp. Duchesne
St-Bonaventure	Ernest Lemaire
St-Boniface	J. G. Gélinas, M. D.
St-Brigide	J. R. B. Langevin, N. P.
St-Brigitte des Saules	J. A. Jutras
St-Bruno de Chambly	J. A. Geoffrion
St-Bruno, Lac St-Jean	Théop. Tremblay
St-Calixte de Kil.	Méd. Duval
St-Canut	Wilfrid Gratton
St-Catherine de Hatley	Jos. Gingras
St-Catherine de Portneuf	Zoel Drolet
St-Casimir de Portneuf	J. Azarias Tessier
St-Cajetan d'Armagh	Cléo. Bolvin
St-Camille de Wolfe	Donat Manseau
St-Cécile de Lévrard	Ed. Carignan
St-Cécile de M.	Jér. Brazeau, fils
St-Cécile de Milton	Horm. Chaput
St-Cécile de Whitton	Isidore Michaud
St-Cécile du Bic	Théo. Beauchesne
St-Célestin	Henri Grisé
St-Césaire	Edmond Brinck
St-Charles Caplan	P. J. Ruel, N. P.
St-Chs de Bellechasse	Armand Duvernay
St-Charles	Jos. Lucien Daigle
St-Charles, N. B.	Arthur Bonneau
St-Christine d'Acton	Godf. Lavallée
St-Christine de Portn.	Elzéar Foisy
St-Chrysostôme	P. Q. Rouleau
St-Claire	Auguste Bourbeau
St-Claude	Victor Laframboise
St-Clet	Marcellin April
St-Clément	J. A. Martineau
St-Cléophas	Pierre Primeau
St-Clotilde	Dolphin Laplante
St-Clotilde	Ls Gauthier
St-Côme	J. A. Poliquin, M.D.
St-Côme de Beauce	Narc. Longtin
St-Constant	J. H. Laroche
St-Croix	Joseph Labelle
St-Cunégonde	L. P. H. Roberge, N. P.
St-Cuthbert	Léonce Dumond
St-Cyprien	Nap. Allaire
St-Cyrille de L'Islet	Herman Champagne
St-Cyrille de Wend.	Nap. Beauregard
St-Damase	Aurèle Lepage
St-Damase, Co. Matane	Victor Lebel
St-Damase des Aulnaies	H. Beaulieu
St-Damien	J. W. Paquin, M.D.
St-David	Edm. J. Cyr
St-David, Co. Aroostook	L. O. Dauray, N. P.
St-Denis	S. Barette
St-Didace	

Sections et bureaux
de perceptions.Noms des
percepteurs.

St-Dominique	Jos. Laflamme
St-Donat	Philadelphie Bérubé
St-Dorothée	Florida Lecavaller
St-Edouard de Lotbinière	Xavier Lemay
St-Edouard de Mtl.	J. Georges Leclerc
St-Edouard de Nap.	F. J. Robillard
St-Edwidge-de-Clifton	F. J. Paquin
St-Elizabeth de Joliette	Donat Gervais
St-Elizabeth de Warwick	Rv. J. E. Lemire
St-Eloi	Eug. Godbout
St-Elphège	J. Art. Lemire
St-Elzéar	C. Prévost
St-Elzéar de Beauce	Apollinaire Drouin
St-Emile de Suffolk	Elle Millard
St-Emélie de l'Énergie	J.-Bte Desrosiers
St-Ephrem	Dr R. Aug. Beauchesne
St-Epiphane	Art. Breton
St-Esprit	J. F. Daniel, N.P.
St-Etienne de Beauharnois	Zénon Nadon
St-Etienne de Lauzon	Cal. Bolduc
St-Etienne-des-Grès	Ferd. Millette
St-Eugene, Co. L'Islet	Alb. Deschênes
St-Eugène de Prescott, Ont.	J. Aimé Laframboise
St-Eulalie d'Aston	Azade Poirier
St-Euphémie	Donat Froust
St-Eugène de Grantham	Adél. Forest
St-Eustache	J. Ls Prud'homme
St-Evariste	Jean Boutin
St-Fabien	J. O. Bélanger
St-Famille, Co. Aroostook	Pierre Morin
St-Faustin	R. Brunet
St-Félicien	J. M. Gagnon
St-Félix de Valois	Th. Hénaunt
St-Ferdinand Hal.	L. A. Paradis, N. P.
St-Ferréol	L. A. Gagnon
St-Flavien	Dr E. Larue
St-Flore	J. H. Désaulniers
St-Fortunat de Wolfe	Johnny Laprise
St-François de Madawaska, N. B.	Louis Pelletier
St-François, Montmagny	Omer Bilodeau
St-Frs du Lac	A. Desmarais
St-Frs-Xavier de Brompton	Jos. L'Abbé
St-Frs-Xavier, Riv. du Loup	René Rinfret
St-Frédéric de Beauce	Placide Nadeau
St-Gabriel	Auguste Caron
St-Gabriel de Bouchette	Narcisse Richard
St-Gabriel de Brandon	Ls Jacques
St-Gabriel de Stratford	H. Rivard
St-Gédéon	J. L. F. Rousseau
St-Gédéon, Lac St-Jean	Jos. Bolly
St-Geneviève	D. Ladouceur, M. D.
St-Geneviève de Batiscan	F. W. Germain
St-Georges de Beauce	Corinne Poulin
St-Georges de Windsor	Georges Petit
St-Gérard	Rév. E. J. B. Janelle
St-Gérard de Montarville	R. Bazin, ptre
St-Gérard Magella	Alfred Bolvin
St-Germain	J. L. F. Chabot
St-Germain	Cyprien Roy
St-Germain de Grantham	L. N. Cotoñor
St-Gertrude	L. J. Ouslet
St-Gervais	J. O. Goulet
St-Godefroy	Clément Parise
St-Grégoire d'Ib.	E. S. Lalanne
St-Grégoire de Nicolet	B. Rouleau
St-Gilbert	B. Giraud
St-Guillaume	Jos. Desrosiers, N. P.
St-Hélène de Bagot	V. Ls Collet
St-Hélène de Chester	D. Pepin
St-Hélène de Kam.	M. Chénard
St-Henri de Lévis	Alex. Vallières
St-Henri de Mascouche	J. I. Leblanc
St-Henri de Montréal	L. A. Picard
St-Hermas	Alcide Cadieux
St-Herménégilde	T. S. Belouin
St-Honoré de B.	Alcide Campeau
St-Hilaire	G.-F. Martin

Sections et bureaux
de perceptions.

St-Hilaire, N. B. Alfred Albert
St-Hubert Hubert Robert
St-Hubert de Témisc. . J. E. Perrault, M.D.
St-Hugues Amédée Lapalme
St-Hyacinthe Alb. Jodoin
St-Hypolite de K. B. Gohier
St-Ignace du Lac . . . Rév. A. G. Racette
St-Ignace, Nth Stanbridge . E. N. Bonneau
St-Isidore Aimé Lanctôt
St-Isidore de Dorchester . Jos. Turgeon
St-Isidore de Prescott . Phyllis Thibault
St-Jacques de l'Achigan. . Mag. Granger, N.P.
St-Jacques des Piles . . . Moïse Masson
St-Jacques, N. B. Joseph Bérubé
St-Jacques le Mineur . B. Guérin-Lafontaine
St-Janvier H. A. Valliquette
St-Jean-Bte de Mtl . . . J. A. Boucher
St-Jean-Bte de Rouville . E. Désautel
St-Jean L'Evangeliste . . Geo. Frénette
St-Jean Port-Joli . . . F.-X. Denis, N. P.
St-Jean Louis Mayrand
St-Jean de Dieu Florent Rioux
St-Jean des Chailions . Aug. Leboeuf, M. D.
St-Jean de Matha Jos. Robillard
St-Jean des Piles P. Beaulac
St-Jean d'Orléans Emile Chabot
St-Jérôme, Lac St-Jean . Antoine Gauthier
St-Joseph, Co. Aroostook. . Ls Perrault
St-Joseph d'Alma Cléophas Girard
St-Joseph d'Orléans . . . Léon Lachaine
St-Joseph du Lac Edmond Lacroix
St-Joseph de Sorel . . . J. A. Desorcy
St-Joseph, N. B. J. A. Gaudet, M. D.
St-Jovite Jos. Charbonneau
St-Jérôme F.-X. St-Michel, fils
St-Joachim de Courval . Eug. Turcotte
St-Joachim de Shefford . Honoré Daigle
St-Jude Jos. Lamoureux
St-Julie Exurie Provost
St-Julienne Jos. Sylvestre
St-Justin J. R. H. Bernier
St-Justine de Newton . . Nap. Bédard
St-Lambert Yvon Achim
St-Laurent C. S. Tassé, N. P.
St-Laurent, Ile d'Orléans . J. A. Turgeon
St-Lazare Ephrem Audet
St-Lazare de Vaudreuil . Nap. Giraldeau
St-Léoa Henri Martin
St-Léonard d'Aston . . . E. Poirier
St-Léonard de Portneuf . Eug. Leclerc
St-Léonard, N. B. . . . L. J. Violette, M. D.
St-Léonard Port Maurice et Côte St-Michel Gustave Pepin
St-Louis de Kent, N. B. . . Aug. Bordage
St-Louis de Pintendre . Rév. L. H. Carrier
St-Louis du Ha! Ha! . . P. N. Ferron, M.D.
St-Liboire H. G. Chabot
St-Liguori J. A. Melançon, M. D.
St-Lin des Laurentides . . Sam. Goulet
St-Louise F. D. Lévesque
St-Louis de Gonzague . . . Jos. Pilon
St-Ls de Bonsecours . . . R. Archambault
St-Ls de France Ulric de Montigny
St-Luc Nap. Courville
St-Luc de Vincennes . . Edouard L'Heureux
St-Ludger L. M. Velleux, N. P.
St-Madeleine Jos. Jodoin
St-Majorique Omer Rivard
St-Malo d'Auckland . . . David Langlois
St-Marc de Portneuf . . . S. Paquin
St-Marc de Verchères . . J. O. Noël
St-Marcel J. P. Goyette
St-Bernardin de Routhier, Ont. . Rév. J. Alp. Sénécal
St-Marguerite de Dorch. . A. Deblols
St-Marguerite, Las Masson . J.J. Desjardins
St-Marie de Beauce Ferd. Pepin
St-Marie de Blanford . . Adélar Mallhot
St-Martin de Beauce . . . Cléophas Toulouse
St-Martin de Laval . . . Rév. J. A. Froment

Sections et bureaux
de perceptions.

Ste-Martine de Courcelles . N. D. Gonthier
Ste-Martine Orphéda Bédard
St-Mathias Alfred Morier
St-Mathieu, Co. St-Maurice . J. L. Auger
St-Mathieu Joseph Audet
St-Maurice P. Rhéault
Ste-Mélanie Arcade Brault
Ste-Méthode d'Adstock . . N. Dubreuil
St-Michel Archange . . . M. Coupal, N. P.
St-Michel de Bellechasse . Zéphirin Gagnon
St-Michel, N. B. Nap. Dumas
Ste-Marie Salomée Jos. Bourgeois
St-Michel des Saints . . . Léandre Ménard
St-Moise J. W. Bégin
Section St-Michel d'Yamaska, MM. E. Parenteau, président; S. Lauzière, 1er vice-président; P. Pelletier, 2me vice-président; J. St-Germain, commandant; Alp. Béland, secrétaire-trésorier et percepteur; Chapelain, Rév. J.-F.-X. Letendre.
Ste-Monique Dam. Léonard
Ste-Monique Chs Millot
St-Narcisse J. A. Cloutier
St-Narcisse de Lotbinière . D. Krouac
St-Nazaire A. Lachance
St-Nazaire, Lac St-Jean . L. Phil. Bergeron
St-Nazaire L. de G. Daigneault
St-Nérée Arthur Roy
St-Nicolas Odina Plante
St-Norbert d'Arthabaska . Nestor René
St-Norbert de Berthier . . Arthur Roch
St-Octave Ernest Belzille
St-Octave de Lotb. . . . Octave Poitras
St-Odilon Ths J. Doyon
St-Omer Edm. Allard
St-Onésime Amédée Ouellet
St-Ours Arthur Proulx
St-Patrice Beaurivage . . Michel Allen
St-Pascal B. M. Deschênes, M. D.
St-Pascal Baylon Wilfrid Ouellette
St-Paul de Chester Geo. Rouleau
St-Paulin Sim. Guilmond
St-Paul de Joliette . . . J. V. Venne
St-Paul de Montmagny . . Eug. Gourgue
St-Paul l'Ermite Omer Séguin
Ste-Perpétue P. O. Roy
St-Philippe d'Argenteuil . Jos. Laframboise
St-Philippe de Laprairie . Z. Lefebvre
St-Philippe de Néri, Ouest . Mme E. Lebrun
St-Philomène J.-Bte D'Amour
St-Pie de Bagot Ep. St-Pierre, N. P.
St-Pie de Guire R. Généreux
St-Pierre Baptiste Joseph Drolet
St-Pierre de Broughton . Pierre Marcotte
St-Pierre de Montréal . P. S. Chaput
St-Pierre les Becquets . L. B. O. Beauchemin
St-Pierre, Montmagny . . Mme C. Bélanger
St-Pierre P. S. Chaput
St-Placide Z. N. Raymond, N. P.
St-Polycarpe J.-E. Guenette
St-Prime, Lac St-Jean . . Jean Fradette
St-Prosper de Dorch. . . J. A. Tardif, N.P.
St-Prosper F. X. Massicotte, M. D.
St-Raphaël Théo. Bernard
St-Raymond Arthur Paquet
St-Rédempteur E. Quesnel
St-Rémi M. Coupal, N. P.
St-Rémi de Tingwick . . P. Potvin
St-Rémi, Lac au Sable . . Bruno Charest
St-Rémi d'Amherst . . . D. Thomas
St-Robert J. H. Dupré
St-Roch Ev. Marcotte
St-Romain Jos. F. Moore
St-Romuald Jos. Geo. Roberge
St-Roch des Aulnais . . . Chs Maurais
St-Roch de l'Achigan . . . Ulr. Taillon
St-Roch de Québec . . . J. E. Plamondon
St-Rosaire Frs-Xav. Fortier
Ste-Rosalie Isaie Desmarais
Ste-Rose J. A. Joly

Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.	Sections et bureaux de perceptions.	Noms des percepteurs.
St-Rose de Lima	Victor Désy	St-Valérien	Eug. Labrèche, N. P.
St-Sabine	Mme A. Bessette	St-Valérien	Léon Hudon
St-Samuel de Beauce	Gaudias Rodrigue	St-Victor d'Alfred	Aristide Gareau
St-Sauveur de Québec	J. Léop. Poirier	St-Victoire	Jos. Desjardins, M. D.
St-Sauveur des Monts	Charles Aubry	St-Victor de Tring	Joseph Veilleux
St-Scholastique	Les Gratton	St-Vincent de Paul	Camille Hogue
St-Sébastien	P. Lecompte	St-Vital de Lambton	Oct. Godbout
St-Sébastien d'Aylmer	B. Bernier	St-Wenceslas	Antonin Godin
St-Sévère	J. Ovide Héroux	St-Zacharie	J. E. Dulac
St-Séverin	J. Dolard Bordeleau	St-Zéphirin	D. Lemaire
St-Simon, Co. Rimouski	Ignace Gagné	St-Zotique	E. N. Pilon
St-Simon	J. A. Beauchamp	Sutton	Hector Lebeau
St-Sixte	Narc. Boivin	Sweetsburg	E. Alf. Boisvert
St-Sophie de Terrebonne	Ph. Marchand	Terrebonne et St-Frs de Sales	U. Poitras
St-Sophie de Lévrard	Ths Barabé	Thetford Mines	J. A. Campeau
St-Sophie de Mégantic	Alf. Beaudoin	Tingwick	Fernand Bourbeau
St-Stanislas	L. E. Germain, N. P.	Trois-Pistoles	Hervé Rousseau, N. P.
St-Stanislas de Kostka	Ths Durnin	Trois-Rivières	L. P. Guillet, avocat
St-Sulpice	Wilf. Robitaille	Thurso	G. Gagnon
St-Sylvère	J. L. Janelle	Upton	P. Fafard, N. P.
St-Téléphore	Oscar Bourgon	Valcourt	Jos. Dupaul
St-Thécle	David Leblanc	Vall. yfield	L. J. Boyer, N. P.
St-Thérèse	Ferdinand Roux	Varennes	Joseph Lafrance
St-Théodosie	Adonias Labonté	Vankleek Hill	Alb. Blanchard
St-Théodore d'Acton	Léon Jodoin	Vaucluse	Jos. Lafortune
St-Théodore de Chertsey	Joseph Dupuis	Vaudreuil	A. C. Denis, M. D.
St-Ths de Joliette	J. L. A. Masse, M. D.	Verner, Ont.	J. O. Robert
St-Thomas d'Aquin	Nap. Daigault	Wendover	Johnny Perrault
St-Ths de Pierreville	Henri Niquet	Verchères	Marius Laporte
St-Thuribe	J. P. Guertin	Victoriaville	Joseph Leblanc
St-Timothée, Co. Champlain	O. Trépanier	Village de Richboucton, N. B.	N. B.
St-Timothée	J. D. S. Tremblay, N. P.	Ville Emard	Rév. Alphonse P. Gaudet
St-Thomas d'Alfred	Maxime Thivierge	Ville-Marie	MM. Prieur et Cantin
St-Tite	N. Auger, M. D.	Warwick	Aug. J. Aubin, M. D.
St-Tite des Caps	Rév. Art. Lacasse	Waterloo	J. A. Martel
St-Ubald	H. E. Soulard, N. P.	Weedon	L. J. Jodoin, N. P.
St-Ulric, Riv. Blanche	F.-X. Trépanier, M. D.	Wotton	C. Lemieux, M. D.
St-Urbain	Arthur Barrette	West Shefford	Z. Béllisle
St-Ursule	Edouard Paquin	West Wickham	Alf. Matte
St-Valentin (Scotsville)	S. Bouchard	Windsor Mills	J. G. Tétrault
St-Valère	Joseph Trudel	Yamachiche	Napoléon Rousseau Fortunat Côté

TABLEAU D'HONNEUR DES ORGANISATEURS PERMANENTS

Inscriptions du mois de Mars 1915

1. Alexis Côté.
2. Ludger Corrivault.
3. A. Beauparlant.
4. J. F. Côté.
5. Victor Laframboise.
6. Ferdinand Talbot.
7. Désiré Buisson.
8. Téléphore Tessier.
9. A. Thinel.
10. J. E. Patenaude.
11. H. W. Bisson.
12. Léop. Poirier.
13. R. Choquet.
14. J. C. Paquin.
15. I. Michaud.
16. Isaïe Bourgault.
17. H. Niquet.
18. L. G. Gelly.
19. Napoléon Milette.

Moyenne par semaine pour l'année.

1. A. Thinel.
2. Ferdinand Talbot.
3. Téléphore Tessier.
4. J. F. Côté.
5. Désiré Buisson.
6. A. Beauparlant.
7. Alexis Côté.
8. Léo Poirier.
9. J. E. Patenaude.
10. Ludger Corrivault.
11. H. Bisson.
12. Victor Laframboise.
13. H. Niquet.
14. Napoléon Milette.
15. Isaïe Bourgault.
16. R. Choquet.
17. J. G. Gelly.
18. I. Michaud.
19. J. C. Paquin.

J. A. DUBÉ, *Contrôleur du recrutement.*

Banque d'Hochelega

1874—1914

Capital autorisé . . . \$4,000,000.00 — Capital payé . . . \$ 4,000,000.00
Fonds de Réserve . . . \$3,700,000.00 — Total de l'Actif, au-delà de \$33,500,000.00

Directeurs : J. A. Vaillancourt, Ecr., Président; Hon. F. L. Béique, Vice-Président; A. Turcotte, Ecr., E. H. Lemay, Ecr., A. A. Larocque, A. W. Bonner, Ecr., Hon. J. M. Wilson.

Beaudry Leman, Gérant-Général ; F. G. Leduc, Gérant ; P. A. Lavallée, Assistant-Gérant ; Yvon Lamarre, Inspecteur.

Bureau Principal . . . 95, rue Saint-Jacques, Montréal.

117 SUCCURSALES AU CANADA DONT LES SUIVANTES :

Apple Hill, Ont., Beauharnois, Qué., Berthierville, Qué., Bordeaux, Qué., (Co. Hochelega), Cartierville, Qué., Casselman, Ont., Charette Mills, Qué., Chambly, Qué., Edmonton, Alta, Farnham, Qué., Fournier, Ont., Granby, Qué., Gravelbourg, Sask., Hawkesbury, Ont., Jollette, Qué., Lachine, Qué., Laprairie, Qué., L'Assomption, Qué., Lanoraie, Qué. (Co. Berthier), Longueuil, Qué., L'Original, Ont., Louiseville, Qué., Marieville, Qué., Maxville, Ont., Mont Laurier, Qué., N.-Dame des Victoires, Qué. (Pte aux Trembles), Qué., Notre-Dame de Trois-Rivières, Qué., Pointe-aux-Trembles, Qué., Pointe-Claire, Qué., Pont de Maskinongé, Qué. (Co. Maskinongé), Prince Albert, Sask., Québec, Qué., Québec, rue Saint-Jean, Qué., Russell, Ont., St-Albert, Alta, St-Boniface, Man., Ste-Claire, Qué. (Co. Dorchester), St-Cuthbert, Qué. (Co. Berthier), St-Elzéar de La-

val, Qué., Ste-Genève, Qué. (Co. Jacques-Cartier), Ste-Genève de Batiscan, Qué., St-Gervais, Qué. (Co. Bellechasse), St-Ignace de Loyola, Qué., St-Jacques l'Anchigan, Qué., St-Jérôme, Qué., Ste-Julienne, Qué. (Co. Montcalm), St-Justin, Qué., (Co. Montcalm), Ste-Justine de Newton, Qué., St-Lambert, Qué., St-Laurent, Qué., St-Léon, Qué., St-Martin, Qué., St-Paul Abottsford, Qué., St-Paul l'Ermite, Qué., St-Paul des Métis, Alta., St-Pie de Bagot, Qué., St-Pierre, Man., St-Philippe de Laprairie, Qué., Ste-Prudentienne (Co. Shefford), St-Rémi, Qué., St-Roch de Québec, Qué., St-Simon de Bagot, Qué., Ste-Thécle, Qué., St-Valérien, Qué., St-Vincent de Paul, Qué. (Co. Laval), Sherbrooke, Qué., Sorel, Qué., Tétraultville, Qué., Trois-Rivières, Qué., Valleyfield, Qué., Vankleek Hill, Ont., Winnipeg, Man.

BANQUE PROVINCIALE

DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en juillet 1900

Capital autorisé \$2,000,000.00

Capital payé et surplus au 31 décembre 1914 \$1,663,900.24

Siège central : 7 et 9, Place d'Armes, Montréal, Canada

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Président : M. H. LAPORTE, de Laporte, Martin Liée, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Vice-Présidents : M. W. F. Carsley, Capitaliste, Tancrède Bienvenu, Administrateur, Lake of the Woods Milling Co.

Hon. L. Beaubien, Ex-Ministre de l'Agriculture
M. G. M. Bosworth, vice-président "Canadian Pacific Railway Co."

Hon. Alphonse Racine, de la maison Alphonse Racine Liée, Marchands en gros, Montréal.

M. L. J. O. Beauchemin, propriétaire de la Librairie Beauchemin Limitée.

M. Tancrède Bienvenu, Directeur-gérant.

Pour la commodité des travailleurs, etc., des dépôts de toutes sommes, depuis un dollar (\$1.) et plus, seront acceptés au Département d'Épargne. Intérêt alloué 3% sur dépôts d'épargne.

Correspondants Étrangers : ETATS-UNIS — *New York :* Metropolitan Bank, National Bank of Commerce, Citizens Central National Bank. *Boston :* National Bank of the Republic, Buffalo: Central National Bank. *Chicago :* Continental National Bank. ANGLETERRE : The Capital and Counties Bank. FRANCE : Société Générale Comptoir National d'Escompte de Paris. ALLEMAGNE : Deutsche Bank. AUTRICHE : Kais, Koan, Priv. Oesterreichische Laenderbank. ITALIE : Banca Commerciale Italiana.

L'Association Saint-Jean-Baptiste fait des affaires de banque avec cette institution.

BUREAU DE CONTROLE

Les fonds ou argents qui sont confiés à cette Banque pour son Département d'Épargne sont contrôlés par un Comité de Censeurs, et les placements sont examinés mensuellement par les Messieurs qui composent ce comité à savoir :
Président : Hon. Sir ALEX. LACOSTE, Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi.
M. Martial Chevalier, Directeur-gérant Crédit Foncier Franco-Canadien.
Dr E.P. Lachapelle, Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

69 bureaux dans les Provinces de Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick.

RENTIER DANS VINGT ANS !

Il suffit de verser 25 sous par mois pour s'assurer une rente viagère.

L'occasion en est offerte aux hommes, femmes et enfants de tout âge.

PAS D'EXAMEN MEDICAL.

LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

(Assujettie à la surveillance de l'État)

MONUMENT NATIONAL : 296, Boulevard Saint-Laurent

MONTREAL.

50,000 SOCIETAIRES

650 SECTIONS ET BUREAUX DE PERCEPTION

CAPITAL ACCUMULE : \$1,000,000.00

Ce capital est placé en valeurs de 1er ordre, de 5 à 8 pour cent.

La "Caisse Nationale", la plus ancienne et la plus puissante société de prévoyance du pays, a pour objet d'habituer le peuple à l'économie. Qui ne peut épargner un sou par jour ? Cela suffit à vous assurer, au bout de vingt ans, une pension viagère substantielle.

La Caisse de Remboursement

Complément de la "Caisse Nationale d'Economie", elle assure le remboursement aux héritiers des sociétaires décédés avant vingt ans de sociétariat.

Tous renseignements fournis sur demande.

On demande des agents pour le recrutement et la perception dans toute la province.

ARTHUR GAGNON,
Administrateur.